



Louis VIII Le Lion (1187- 1226)

Surnommé "le Lion" en raison de ses talents militaires, ce fils de [Philippe Auguste](#) et d'**Isabelle de Hainaut**, né le 5 ou le 7 septembre 1187 à Paris, succède à son père à l'âge de trente-six ans.

Avec sa femme, [Blanche de Castille](#), aussi énergique et clairvoyante que belle, il est couronné et sacré à Reims le 6 août 1223 par l'archevêque **Guillaume de Joinville**. Décidé à poursuivre l'œuvre de son père, **Louis VIII** garde auprès de lui les fidèles serviteurs que sont **Mathieu de Montmorency**, **Enguerrand de Coucy** ou **Robert de Courtenay**.

Par une politique habile et des tournées dans les provinces, notamment en Normandie, dans les pays de la Loire, en Artois et en Picardie, **Louis VIII** agrandit le royaume. Le roi **Henri III d'Angleterre**, fils de **Jean sans Terre**, ayant en vain réclamé la restitution des territoires confisqués en 1202 par [Philippe Auguste](#), a repris, après la mort de celui-ci, les titres de "duc de Normandie" et de "comte de Poitou". En réponse, le nouveau roi de France entre en campagne. Il annexe le Poitou et la Saintonge, préparant ainsi la future conquête de l'Aquitaine. Il acquiert également plusieurs châellenies et le Perche.



Mais, surtout, **Louis VIII** intervient en 1226 au Languedoc, dans le cadre de la fameuse [croisade contre les Albigeois](#) (Cathares), à laquelle il est entraîné par le **pape Honorius III** et par **Amaury de Montfort** (fils de **Simon de Montfort**).

Les villes languedociennes tombent une à une devant le roi, et Avignon, elle-même, capitule en septembre 1226 après une résistance de trois mois, ce qui entraîne la soumission de tout le Languedoc.

La "**croisade**" est terminée. L'assemblée de Pamiers proclame que les fiefs et domaines confisqués sur l'hérésie appartiennent au roi de France. **Louis VIII**, recru de fatigue, rentre à Paris lorsqu'il doit s'aliter au château de Montpensier, en Auvergne, le 4 novembre 1226.

Quatre jours plus tard, il meurt laissant le royaume à son fils aîné, le petit [Louis IX](#), alors âgé de douze ans.

Par un testament rédigé en 1225, **Louis VIII** avait prévu que la régence reviendrait à [Blanche de Castille](#), tandis que chacun de ses fils recevrait des apanages. Cette mesure, qui va aliéner pendant plusieurs années près du tiers du domaine royal (les apanages ne sont, en effet, transmissibles qu'en ligne directe sinon reviennent au roi de France), est prise par le roi "*pour que la discorde ne peut naître entre ses fils*".

Ainsi, Robert reçoit l'Artois, Jean, les comtés du Maine et d'Anjou, Alphonse, le Poitou et l'Auvergne. Le règne de ce roi chétif, mais instruit et habile, très pénétré de la grandeur de sa race et de sa mission, est en définitive brillant malgré sa brièveté, mais il fait pâle figure entre les règnes exceptionnels de son père et de son fils.

<http://www.alex-bernardini.fr/histoire/Louis-VIII-le-Lion.php>

